

Réf: Dossier N° : 54355

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MAKO COTE D'IVOIRE » en abrégé «MAKO CI »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY AV.Jacques Aka, Villa Médecine, 08
BP 118 ABJ 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MAKO COTE D'IVOIRE » en abrégé «MAKO CI ».

Objet: toute opérations de recherches, d'études, et d'exploration minières..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 20 000 000 F CFA divisé en Deux Mille (2.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY AV.Jacques Aka, Villa Médecine, 08
BP 118 ABJ 08**

**GERANT: Monsieur BONDO IBRAHIM. Madame LEDWIDGE ANN
LOUISE.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24535 du 17/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22096 du 17/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

